



Liste de vérification pour l'examen des dessins des installations de confinement d'agents pathogènes d'animaux aquatiques niveau 3 (AQC3)

Installation : _____

Pièces : _____

Points à vérifier		Oui	Non	S.O.	N° du plan
Conception générale					
1	Barrière de confinement délimitée et adéquate				
2	Bureaux situés à l'extérieur de la zone de laboratoire				
3	Sas permettant la séparation de l'équipement de protection individuelle				
4	Autoclave à deux portes interverrouillées ou munies d'avertisseurs sonores ou visuels				
5	La taille des entrées doit être conçue afin de permettre le passage de tout l'équipement prévu				
6	Système de verrouillage réciproque des portes (avec système manuel de dépassement) ou protocole de fonctionnement et de sécurité mis en place (PFS)				
7	Orifices de décontamination (optionnel)				
8	Zone de sas pour la décontamination gazeuse (optionnel)				
9	Cuve d'immersion (optionnel)				
10	Chambre de fumigation (optionnel)				
Surfaces (spécifications)					
1	Surfaces résistantes aux désinfectants				
2	Surfaces continues (les joints soudés sont acceptables)				
3	Surfaces résistantes aux impacts				
4	Joint continu maintenu entre le sol et les murs (le revêtement de sol devrait remonter de 15 cm sur les murs)				
5	Planchers antidérapants				
6	Surfaces des portes et des cadres non absorbantes				



Points à vérifier		Oui	Non	S.O.	N° du plan
Périmètre					
1	Toutes les pénétrations scellées (vérifier les caractéristiques pour obtenir plus de détails sur les produits) : canalisations d'eau, canalisations de gaz, etc.				
2	Fenêtres scellées et offrant un degré de sécurité adéquat				
Traitement de l'air					
1	Affichage visuel de surveillance des pressions différentielles à la zone de confinement afin de surveiller la pression négative (courant d'air directionnel vers l'intérieur) entre les zones de confinement.				
2	Point de pression de référence (par rapport au corridor et au vestiaire de vêtements propres).				
3	Avertisseurs installés ou à l'intérieur ou à l'extérieur du laboratoire afin de signaler toute défaillance des systèmes d'arrivée d'air				
4	Sorties des conduites d'arrivée et d'évacuation d'air situées à au moins 1,5 m des enceintes de sécurité biologique ou munies de diffuseurs.				
5	Emplacement des arrivées et des évacuations d'air ne doit pas interférer avec l'air unidirectionnel.				
6	Interdépendance du système d'arrivée d'air avec le système d'évacuation de façon à prévenir une surpression prolongée du laboratoire.				

Les exigences en matière de qualité, d'alimentation et d'évacuation d'air et de recyclage de l'air dans une zone de confinement d'une installation de fabrication et d'essais de produits biologiques vétérinaires dépendent de l'agent pathogène, des procédures exécutées ainsi que de la conception et de la construction de l'installation. Par conséquent, les exigences CVCA pour les installations de fabrication et d'essais de produits biologiques vétérinaires seront déterminées au cas par cas. Entre autres exigences, mentionnons les entrées et sorties d'air munies d'un filtre HEPA ainsi que des gaines d'alimentation et d'évacuation étanches et dédiées. Pour plus de renseignements sur les exigences, communiquez avec la SPBV.

Services de laboratoire					
1	Système de communication entre la zone de confinement et la zone de soutien				
2	Conduites de distribution d'eau situées à l'extérieur de la zone de confinement				
3	Conduites de distribution d'eau munies d'un dispositif antireflux à la barrière de confinement				
4	Lavabos munis d'un dispositif mains-libres pour le lavage des mains à la sortie				
5	Douchette d'urgence pour les yeux, conformément aux normes applicables				
6	Douche en cas d'urgence (le cas échéant)				
7	Les drains et les conduites connexes doivent être séparés des zones de niveaux inférieurs de confinement				
8	Siphons de drainage ayant une profondeur de siphon hermétique exigée, compte tenu des différentiels de pression d'air (il est recommandé d'utiliser des siphons de 15 cm)				



Points à vérifier		Oui	Non	S.O.	N° du plan
9	Événements de plomberie résistants à la chaleur				
10	Disjoncteurs situés à l'extérieur de la zone de confinement				
11	Les prises électriques doivent être installées bien au-dessus du niveau du plancher, scellées pour être étanches à l'eau et couvertes				
12	Système d'alarme doit être fournis pour signaler les pannes (p. ex. un niveau d'eau excessif, défaillance des dispositifs antirefoulement, etc.)				
13	Drain du condensat d'autoclave muni d'une connexion fermée; une connexion ouverte est permise si elle est située à la barrière de confinement				
14	L'autoclave doit être équipé d'un enregistreur de cycle (indiquant la durée, la température et la pression).				
15	Les dispositifs de sécurité des personnes, les systèmes d'éclairage, les ESB et les autres équipements critiques doivent être branchés au système d'alimentation de secours.				
16	Éclairage d'urgence installé				
Traitement des effluents liquides pour les installations de bassins d'animaux vivants (<i>in vivo</i>)					
1	Les drains de bassins de bassins d'animaux vivants, de lavabos, de puisards, de douches ou de dispositifs d'évacuation qui sont en contact avec des matières contaminées doivent être reliés à un système de traitement des effluents				
2	Les drains reliés aux systèmes de traitement des effluents doivent être inclinés vers le système de décontamination, afin d'assurer l'écoulement par gravité; l'installation de valves afin de pouvoir isoler des sections à des fins de décontamination est recommandé				
3	Le système de traitement des effluents (p. ex. les conduites, les valves et les réservoirs) doit être résistant à la chaleur et à l'action des produits chimiques, selon l'utilisation				
4	Les procédés de décontamination de l'eau (chlore, rayonnement ultraviolet, traitement thermique, injection d'ozone, etc.) doivent être dotés d'un système de contrôle et de consignation, afin d'enregistrer les paramètres opérationnels critiques				
5	Un système auxiliaire de décontamination des effluents ou un système de rétention doit être mis en place				
6	Les systèmes de traitement des effluents qui ne sont pas complètement fermés et confinés doivent être installés dans une salle conçue en fonction du niveau de confinement le plus élevé de l'établissement qui reçoit les services				
7	<p>Une salle où se trouve un système de traitement des effluents liquides complètement fermé et confiné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les portes doivent être verrouillées en tout temps. • Les portes doivent comporter des affiches appropriées. • La salle doit pouvoir contenir la capacité volumétrique du système de traitement des effluents. • Les revêtements de plancher doivent être étanches. <p>Les drains de plancher doivent être scellés ou déroutés vers le système de traitement des effluents</p>				
8	Un système d'alarme présent pour signaler les pannes du système de traitement des effluents				



Points à vérifier		Oui	Non	S.O.	N° du plan
9	Les canalisations apparentes doivent être munies de dispositifs d'accès aux fins d'entretien et de nettoyage				
10	Les valves d'interruption de l'approvisionnement d'eau et les autres commandes doivent être situées à l'extérieur de la zone de confinement				
11	Les tuyaux de drainage des effluents devraient permettre l'inspection régulière afin de prévenir les fuites ou les réparations et l'entretien nécessaires				
12	Le système de traitement des effluents doit être doté d'un système d'élimination ou de prélèvement des boues et des sédiments				
Enceintes de sécurité biologique (s'il y a lieu)					
1	Type et classe d'enceinte (raccord à bague, conduit réservé rigide, air recyclé, filtre au charbon de bois, etc.)				
2	Situées à 1,5 m des diffuseurs d'arrivée/évacuation, des portes et de l'équipement pouvant générer de l'air				
3	Zone de 30 cm entre l'évacuation et le plafond				
4	Zone de 30 cm autour de l'enceinte				